

1. Connexion au téléservice

Connexion à Scolarité Services avec un compte ~~ATEN~~ ou EduConnect.

Après la connexion, choisir AFFECTATION APRÈS LA 3^e parmi les services proposés à gauche de l'écran



2. Page d'accueil du téléservice

Le téléservice permet une recherche par mots clés sur deux champs :

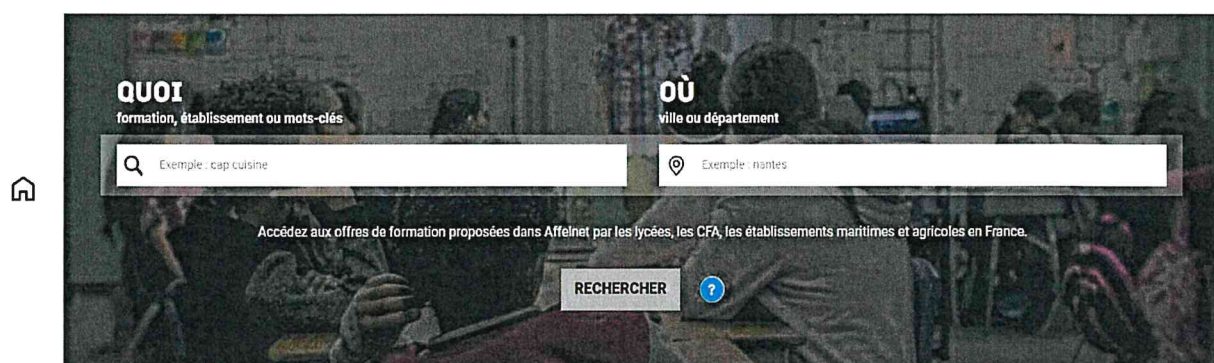
- **Quoi ?** Invitant à renseigner le nom d'une formation, d'un établissement.
- **Où ?** Invitant à renseigner une ville, un département.

La recherche peut ne contenir qu'une partie du nom de la formation visée. Elle s'appuie également sur un ensemble de disciplines, domaines et sous-domaines indexés par l'ONISEP permettant de proposer les formations correspondantes lorsque le libellé de la formation saisie n'est pas exact.



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E



CALENDRIER 2021 - (DATES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE)

PHASE 1	PHASE 2	PHASE 3	PHASE 4
DU 6 AVRIL AU 9 MAI	DU 10 MAI AU 31 MAI	DU 1 JUIN AU 29 JUIN	À PARTIR DU 30 JUIN
Je découvre les formations disponibles en France.	Je formule mes demandes.	Mon dossier est en cours de traitement.	Je consulte le résultat de mes demandes.

4. Saisie des demandes

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

QUOI : formations, établissements ou métiers OÙ : ville ou département

RECHERCHER

500 offre(s) trouvée(s) correspondant à vos critères de recherche
 Faire apparaître le(s) lycée(s) de secteur en premier

Il n'y a pas d'offre de secteur connue pour votre dossier.

bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé
54 - NANCY
Public Scolaire

bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
Lycée des métiers du Toulous
54 - TOUL
Public Scolaire

CAP Maçon
CFA des Conjugions du Douer
54 - JARVILLE LA MALORRAINE
Privé Apprentissage

DAC PRO MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
Secteur public, Statut scolaire
Lycée des métiers de la gestion d'énergie et des process Jean Prouvé, Nancy
54 - NANCY

Ajouter à mes demandes

INFORMATIONS PLAN

FICHE ÉTABLISSEMENT
FICHE FORMATION

Consultez le devenir des jeunes à l'issue de la formation

Ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports

À compter du 10 mai la saisie des demandes devient possible.

Le bouton « ajouter à mes demandes » est alors présent sur la page descriptive de l'offre. Il permet d'ajouter l'offre de formation à sa sélection.

Ajouter à mes demandes

Lorsqu'une demande est ajoutée, un nouvel icône cliquable apparaît « Voir et valider les demandes ». Elle permet d'accéder à sa sélection pour l'ordonner et la valider. Ordonner et valider ses demandes



Ordonner et valider ses demandes

CHOISIR SON AFFECTATION
DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3^E

LES DEMANDES DE AMBRE

Retour à la page des offres

RANG 1
+ - **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
histoire des arts
Lycée Grandmont
37 - TOURS

RANG 2
+ - **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
histoire des arts
Lycée Henri Poincaré
54 - NANCY

RANG 3
+ - **CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE**
histoire des arts
Lycée Fillebert
28 - CHARTRES

Ajouter d'autres demandes

Vous devez enregistrer vos demandes pour que la sélection soit prise en compte.

VALIDER LES DEMANDES

Je donne mon avis
Vos avis nous aident à améliorer nos services

Modèle du courriel de confirmation envoyé aux représentants légaux lors de chaque validation de ses demandes.



CHOISIR SON AFFECTATION

DEMANDER UNE FORMATION ET UN ÉTABLISSEMENT APRÈS LA 3ÈME

La demande de poursuite d'étude de Fvohpvmaggecpkx VUGAKTTYPSJIMKX ELV-1 a bien été enregistrée le 25/03/2021 à 14:01 (UTC+1).
Cette demande reste modifiable par RESP-1 ELV-1 jusqu'au 31/05/2021.
La réponse sera consultable à partir du 29/06/2021 dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

Etat Civil

VUGAKTTYPSJIMKX ELV-1 Fvohpvmaggecpkx

65 Njqchuzl Xkdvvcrl
19578 WVMMZ

Responsable(s) au(x)quel(s) sera envoyée la notification

ELV-1 RESP-1
ELV-1 RESP-2

Voeux

Rang	1
Établissement	Lycée professionnel Robert Buron
Formation	bac pro Cuisine
Statut	Scolaire

Informations

L'affectation dans un établissement public est assurée sous la responsabilité du directeur académique des services de l'éducation nationale, agissant par délégation du recteur d'académie. **L'admission dans un établissement privé** sous contrat relève d'une décision du directeur de l'établissement concerné. **L'admission dans une formation en apprentissage** nécessite la signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur. Le centre de formation demandé pourra prendre contact avec vous pour vous accompagner dans cette démarche.

Demande d'affectation dans un établissement public de l'Éducation nationale :

Vous pourrez consulter et télécharger la réponse à votre demande à partir du 01/07/2021 dans la rubrique « Je consulte les résultats de mes demandes ».

A défaut de réponse expresse sous la forme de votre notification d'affectation, votre demande sera implicitement acceptée le 01/09/2021 conformément au décret n°2014-1275 du 23-10-2014. A compter de cette date, vous aurez la possibilité de demander aux services de la scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale la délivrance d'une notification d'affectation dans l'établissement correspondant à votre demande.

L'instruction de votre demande est assurée par les services de scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du département de l'établissement demandé dont vous trouverez les coordonnées à partir de cette [page](#).

Les demandes de dérogation à la carte scolaire pour une affectation dans une classe de seconde générale et technologique dans un lycée public situé en dehors de la zone géographique de résidence du candidat sont à adresser à l'établissement d'origine du candidat. Elles doivent être justifiées et peuvent être demandées pour les raisons suivantes :

- élève handicapé ;
- élève bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- élève boursier ;
- élève dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- élève dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité ;
- élève devant suivre un parcours scolaire particulier ;
- autre (le cas échéant).

Conformément à l'article D211-11 du Code de l'Éducation, votre demande de dérogation sera examinée en fonction des places disponibles après l'affectation des élèves relevant du secteur de l'établissement demandé.

6. Consultation des résultats

À partir du 30 juin 2021 les représentants de l'élève peuvent consulter et télécharger les résultats des demandes formulées, y compris si elles portent sur plusieurs académies.



CHOISIR SON AFFECTATION

Demander une formation et un établissement après la 3ème

LES RÉSULTATS D'AFFECTATION DE CAMILLE VALÉRIEN

Vous avez formulé des vœux dans une ou plusieurs académie(s). Veuillez trouver les résultats actuellement disponibles :

^ ACADÉMIE DE NANCY-METZ

📄 TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

Classe de Seconde Générale et Technologique

Lycée Jean-Auguste Marguerite
55 - VERDUN

📄

∨ ACADÉMIE DE STRASBOURG

📄 TÉLÉCHARGER LES RÉSULTATS

INFORMATIONS IMPORTANTES

Vous devez remplir les formalités d'inscription dans l'établissement affectation sans tarder, selon les consignes indiquées dans la notification reçue par e-mail ou à télécharger ci-dessus.

Si vous avez obtenu plusieurs réponses positives, vous devez prévenir au plus vite le ou les établissements dans lesquels vous n'irez pas vous inscrire afin que cette place puisse être proposée à un autre élève.

Si vous n'avez reçu aucune réponse positive ou si vous êtes sur liste supplémentaire, il convient de vous informer auprès de votre établissement d'origine des solutions qui peuvent vous être proposées.

Je donne
mon avis

Vous en êtes sûr ?

